



DÉCLARATION COMMUNE de participation aux activités du réseau européen des élus locaux

* Le formulaire de déclaration doit être renvoyé signé à: info@eu-councillors.eu. Le processus d'adhésion n'est terminé qu'après réception du formulaire de déclaration commune signé.

La présente déclaration atteste de la volonté de rejoindre le «réseau européen des élus locaux», dont la mission est d'encourager et d'aider les élus locaux et régionaux à informer la population de leur circonscription de ce que l'UE entreprend pour elle, promouvoir l'engagement des citoyens et nouer des liens avec leurs pairs partout en Europe.

La déclaration est soumise par

Nom de la collectivité locale ou régionale	Région	Pays

à la Commission européenne et au Comité européen des régions.

La collectivité locale ou régionale

s'engage à:

- assurer la continuité du partenariat dans le cas où le membre du réseau cesse d'exercer ses fonctions ou ne peut plus faire partie du réseau pour quelque raison que ce soit en:
 - informant la Commission européenne et le Comité des régions de la fin du mandat de l' élu au moyen d'une notification écrite endéans trois mois ;
 - invitant un nouveau candidat à se présenter et en transmettant sans délai un nouveau formulaire de candidature ainsi qu'une nouvelle déclaration signée;
- démettre l' élu de ses fonctions de membre du réseau, sur demande dûment justifiée de la Commission européenne et du Comité des régions, si ses actions compromettent l'objectif du réseau ou sont manifestement incompatibles avec les valeurs de l'UE, après lui avoir permis d'être entendu;
- considérer le premier élu confirmé comme le «correspondant» principal en cas de candidatures multiples adressées au réseau par la même collectivité, à moins de communiquer un autre nom à la Commission européenne et au Comité des régions;
- veiller à la pluralité politique et à l'équilibre entre les hommes et les femmes.

Pour la collectivité locale ou régionale

Dénomination légale de la collectivité locale ou régionale
Prénom et nom du/de la représentant(e) légal(e)

Date	Signature

L' élu(e) local(e) ou régional(e)

s'engage à:

- prendre part régulièrement à des discussions et débats avec les acteurs de sa circonscription et/ou les médias locaux sur les initiatives et actions politiques de l'UE et encourager les citoyens à participer aux débats sur l'avenir de l'Europe;
- présenter les politiques, actions et initiatives de l'UE de manière objective et sur la base d'informations précises et fiables;
- prendre part aux activités du réseau européen des élus locaux en participant sur les plates-formes en ligne, en assistant aux séminaires, formations et visites proposés par la Commission européenne et le Comité des régions (en fonction des disponibilités);
- répondre aux enquêtes spécifiques et fournir un retour sur les activités mises en place dans le cadre du réseau;
- prendre acte que la présente déclaration n'implique aucune transaction financière de quelque nature que ce soit.

L' élu(e) local(e) ou régional(e)

Prénom et nom de l' élu(e)
Adresse électronique

Date	Signature